



NIMY FLEURI 2024

Dans le cadre de l'opération « Mons Ville Fleurie » organisée en collaboration avec la Ville de Mons et le Cercle Royal Horticole de Nimy

Fleurissez votre maison

Les beaux jours arrivent et avec eux le retour de l'opération Mons Ville Fleurie qui vous permet de fleurir votre façade à prix réduit !

Nous vous proposons des fleurs à partir de **1 € l'unité, terrain compris** (2,5l / fleur)

Si vous le désirez, apportez vos bacs et jardinières, c'est avec plaisir que nous les garnirons pour vous.

Le vendredi 04.05.24 de 9h à 13h
Salle paroissiale, rue Franche 30 à Nimy

Responsable :

M. Jean-Jacques HAESVELDE, Président

Rue de Maisières 7 et salle des conférences rue Franche 28 à Nimy
ou 0485 86.46.54

M. Gilbert MAENE (Route d'Ath, 264 à Nimy) : 0498/06.91.09

Uniquement sur réservation, à l'aide du bon de commande ci-joint
(Bon de commande téléchargeable sur www.mons.be)

Toute commande effectuée par téléphone devra obligatoirement être confirmée par écrit.

Le bon de commande est à renvoyer pour le 25.04.24 au plus tard par courrier à l'adresse suivante :

7 rue de Maisières 7020 Nimy ou par mail : jhaesevelde@yahoo.com
ou auprès d'un des responsables

Plus d'infos : www.mons.be



BON DE COMMANDE

(À remplir en majuscules)

Nom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

J'autorise l'utilisation de mes données uniquement pour être informé de la prochaine édition : **oui** | **non**

Nombre de bacs à fleurir

Nombre de

Géranium lierre rouge	x 1 €	Surfinia (retombant) blanc	x 1 €
Géranium lierre rose	x 1 €	Surfinia (retombant) mauve	x 1 €
Zonal double saumon	x 1 €	Surfinia (retombant) rose	x 1 €
Zonal double rouge	x 1 €	Suspension fushia lierre (avec réserve d'eau)	x 8,5 €
Biden (retombant - jaune)	x 1 €	Suspension surfinia préciser la couleur désirée	x 8,5 €
		Suspension verveine préciser la couleur désirée	x 8,5 €

Montant total € Paiement au comptant le jour de la distribution

Je participe au concours de la plus belle façade : oui | **non**

Date et signature :

Le bon de commande est à renvoyer par courrier au 7 rue de Maisières 7020 Nimy ou par mail : jhaesevelde@yahoo.com ou auprès d'un des responsables pour le 25 avril 2024 au plus tard.

REGLEMENT DU CONCOURS « FAÇADE FLEURIE 2024 »

Commandez vos fleurs et participez au concours de la plus belle façade fleurie 2024 de votre localité. Des prix spéciaux de la Ville de Mons seront attribués aux lauréats.

Le concours sera jugé par un jury constitué par le Cercle co-organisateur.

Seules les façades décorées de plantes achetées lors de cette opération seront prises en considération. Les personnes intéressées par la participation devront le signaler sur le formulaire de participation ou le jour même de la distribution au moment du paiement des plantes.